



Mai 2020

infos RANDO 80

Lettre d'information du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de la Somme



L'édito

L'édito du président

Nous vivons une crise sanitaire inédite, qui nous prive actuellement de toute activité collective et nous oblige à un confinement - indispensable - pour endiguer cette pandémie qui nous inquiète et nous fait peur.

Paradoxalement, nous vivons un printemps exceptionnel à tout point de vue, ensoleillé comme jamais. Le ciel est bleu, les oiseaux sont contents, les animaux font leur réapparition, la pollution atmosphérique s'éloigne. La nature revit et nous fait un sacré pied de nez !

Mais comment en est-on arrivé là ?

Et je me retourne quelques années en arrière, quand jeunes "écolo" des années 60-70, nous dénoncions déjà les dérives de notre société de consommation : la mondialisation, l'urbanisation à outrance, l'agriculture intensive, la destruction des écosystèmes et la disparition des espèces animales et végétales...

Le dérèglement climatique annoncé est bien présent avec des températures de plus en plus élevées, des catastrophes écologiques de plus en plus fréquentes : inondations, tempêtes, sécheresse ...

Il est grand temps d'agir et de changer nos modes de vie pour assurer l'avenir de l'humanité. Rappelons-nous : « la planète ne nous appartient pas. Nous l'empruntons à nos enfants ! » (Saint Exupéry)

Cette situation n'est pas sans conséquence sur l'activité des clubs et des comités. Toutes les sorties collectives sont interdites jusqu'à nouvel ordre, les manifestations et événements, les réunions, les formations sont annulées ou reportées.

Le déconfinement est annoncé mais il nous faudra rester prudent et respecter les consignes données par le gouvernement et notre fédération qui vient de nous adresser son plan de reprise des activités fédérales qui sera soumis à l'approbation du Bureau fédéral avant son application.

Une activité qui pourrait reprendre (avec toutes les précautions nécessaires), c'est le balisage qui se fait à 2 ou 3 personnes. Une grande opération pourrait se faire rapidement à l'échelle du département pour relancer l'entretien de nos itinéraires.

Enfin, pour terminer sur une bonne nouvelle : Passion Rando, notre magazine fédéral consacrera un reportage complet sur les circuits de la Somme, dans son numéro de septembre.

A très bientôt sur nos sentiers, soyez prudents et protégez-vous.

Daniel PIPART
Président



Gouvernance

Au niveau national, le président Robert AZAÏS a été contraint de démissionner et c'est Didier BABIN qui assure l'intérim. L'assemblée générale électorale n'a pu se dérouler, comme prévue le 28 mars, en raison de la crise sanitaire. Un vote électronique a permis d'approuver les comptes financiers et les différents rapports. L'AG électorale se déroulera en visio-conférence.

« *A titre personnel, je tiens à rendre hommage au travail réalisé par le président AZAÏS, durant son mandat. C'est un homme de terrain, issu de nos rangs. Il a été président du comité régional de Midi-Pyrénées. Je n'ai pas toujours été d'accord avec lui mais il a fait avancer de nombreux dossiers et su redonner du lien entre les différentes composantes de notre fédé. DP* »

Au comité régional des Hauts-de-France qui n'a pu tenir son AG, les différents votes se sont réalisés par correspondance. Le comité directeur s'est réuni en visio-conférence pour élire son Bureau et constituer ses commissions. Brigitte SOULARY est reconduite dans ses fonctions de présidente, de même, Elisabeth DESAINT au secrétariat général avec Hervé BOUCHU. Bernadette HURE trésorière adjointe (précédemment trésorière). Daniel PIPART n'a pas souhaité intégrer le Bureau mais il récupère la CRSI et garde la commission Tourisme-International. Le poste de vice-président est actuellement vacant.

A comité de la Somme :

La salariée est en télétravail à domicile depuis le début du confinement mais devrait réintégrer le bureau dès que la maison des sports sera rouverte.

Stéphane DARGENT a rejoint le secrétariat général, aux côtés de Jacques MINARET.

Le Bureau exécutif se réunit chaque semaine en visio-conférence pour faire le point d'avancement des différents dossiers et prendre les décisions qui s'imposent en cette période particulière en assurant les urgences.

Toutes les actions prévues et programmées sont annulées ou reportées : la journée du balisage (annulée), la réunion des baliseurs (reportée), les journées promotionnelles des pratiques (reportées), le rando challenge départemental (reporté en 21), les séjours (reportés). Il en va de même pour la fête des loisirs et sports de nature du CDOS et la Samarienne organisée par le conseil départemental, qui sont annulés.

L'événementiel autour du GR 800 et de l'octocentenaire de la cathédrale d'Amiens devrait être reporté à l'automne.

Le balisage pourrait reprendre prochainement avec la reconstitution des équipes, la mise en place de la signalétique sur les GR et quelques révisions nécessaires.



Déconfinement

Déconfinement et plan de reprise des activités fédérales

Le déconfinement est commencé dès ce lundi 11 mai. Il est désormais possible de reprendre des activités de marche et de randonnée, **à titre INDIVIDUEL**, en respectant les règles de distanciation physique dans les espaces ouverts autorisés, dans une limite de distance du domicile, inférieure à 100 km.

La Fédération rappelle que la pratique d'une activité physique et sportive est un enjeu de santé publique qui a pris encore plus d'importance dans la crise, que nous traversons. Les activités de marche et de randonnée par leur accessibilité en matière d'équipement, de technicité, de terrain de pratique, de coût ... peuvent être pratiquées par tous et partout, et proposer une réponse simple à la reprise d'une activité physique.

D'une manière générale, les activités pourront se faire :

- Dans le respect d'une distanciation physique spécifique entre les participants qui dépendra de la vitesse de marche et de randonnée et du risque de contamination par postillons et gouttelettes de transpiration. Ainsi les marcheurs évoluant à la vitesse classique de 4 km/h veilleront à garder un espace d'au moins 2m, alors que les marcheurs, à 6 km/h s'espaceront d'au moins 5m ;
- Dans les espaces ouverts autorisés et en fonction de la situation sanitaire de chaque territoire ;
- Sans limitation de durée de pratique ;
- Sans attestation ;
- Dans une limite de distance du domicile inférieure à 100 km ;
- En limitant les rassemblements à 10 personnes maximum.



Les plages étant interdites aux publics jusqu'à nouvel ordre, la reprise du long-côte ne sera pas possible.

Vous trouverez le détail de ces recommandations sur le site fédéral : [Conditions de reprise de l'activité.](#)



Actu du comité & des clubs

Projet Sportif Fédéral (PSF) et Plan Solidaire de Développement (PSD)

Appel à projets pour le comité et les clubs

La campagne 2020 concernant le Projet Sportif Fédéral (PSF) et le Plan Solidaire de Développement (PSD) est lancée. Elle concerne les comités (régional et départementaux) et les clubs.



PSF

L'Agence Nationale du Sport qui remplace le CNDS attribue une enveloppe financière globale à chaque fédération sportive après élaboration de son projet sportif fédéral. Il appartient à chaque Région de transcrire son propre projet territorial en concertation avec les départements.

Le comité de la Somme a inscrit ses priorités dans les propositions départementales : Jeunesse, Santé, Développement durable ...

- Nouvelles pratiques : Rando challenge®, marche nordique, rando santé®, itinérance, Rando citadine, journées promotionnelles, rando pour tous ;
- Création de section Jeunes, enfantine ;
- Qualification des itinéraires : GR® et PR (labellisation).

Les dossiers peuvent être déposés via le « compte asso » jusqu'au 31 mai 2020. Si vous souhaitez déposer un dossier ou avoir des informations complémentaires, contactez le comité départemental : somme@ffrandonnee.fr ou 03 60 24 47 43.

PSD

Le Plan Solidaire de Développement (PSD), initié par la FFRandonnée, consiste à apporter un soutien financier aux clubs, aux comités départementaux et régionaux pour dynamiser 4 types d'actions.

L'une d'entre elles est particulièrement dédiée aux clubs mono activités.

Ces clubs peuvent, avec l'aide de ce dispositif, mettre en œuvre une ou plusieurs actions ayant pour objectif de proposer à leurs adhérents une nouvelle offre de pratique : la Rando Santé® ou la marche nordique, afin de dynamiser le développement de l'association.

Type d'actions possibles : séances découvertes, formation des animateurs, frais de promotion de la pratique etc.

N'hésitez pas à vous rapprocher du comité départemental qui vous transmettra le dossier et vous apportera son aide dans la rédaction !

Fédération Française Randonnée
PLAN SOLIDAIRE DE DÉVELOPPEMENT
de la Randonnée Française

**Dynamiser votre club !
Diversifier votre offre !**

Rando Santé
Marche Nordique

PLAN SOLIDAIRE DE DÉVELOPPEMENT
Envie de développer de nouvelles pratiques ?
Faites le pas !
Offrez à vos adhérents de nouvelles sensations !

FFRandonnée
les chemins, une richesse partagée
www.ffrandonnee.fr



Actu du comité & des clubs

Enquête sur le bénévolat

La Fédération Française de Randonnée pédestre veut faciliter l'engagement bénévole et lance une enquête nationale « Bénévoles FFRandonnée – Créons du lien » auprès des licencié(e)s .

La FFRandonnée veut faciliter l'engagement bénévole, source d'épanouissement des personnes. Une plateforme de mise en relation entre des bénévoles potentiels, les clubs et les comités va voir le jour, dans le nouveau site internet fédéral, en septembre 2020.

C'est pourquoi, pour répondre au mieux à leurs attentes, les licenciés de la FFRandonnée sont vivement encouragés à participer à l'enquête « Moi et le bénévolat ».

[Accéder au site fédéral](#)



FFRandonnée
les chemins, une richesse partagée

Bénévoles FFRandonnée - Créons du lien

Enquête "Moi et le bénévolat"

Pour accéder à l'enquête renseignez votre numéro de licence :
(7 chiffres, 1 lettre en majuscule)

✓ Accédez au questionnaire

En cas de problème d'accès ou de remplissage, envoyez un courriel au responsable de l'enquête :
observatoire@sportsdenature.gouv.fr

Enquête réalisée en partenariat avec le Pôle ressources national Sports de nature et le Laboratoire L-Vis de l'Université de Lyon



Voyages et séjours

Séjour « 5 Terre » en Italie du 19 au 26 mai 2020 reporté

Ce séjour faisait « le plein » de participants !

Le programme alliait balades, randonnées et visites touristiques au départ de l'hôtel situé sur le front de mer de Cavi di Lavagna. La pandémie du covid- 19 nous prive de ces paysages typiquement méditerranéens cette année. Mais ce n'est que partie remise car le séjour est reporté en 2021, à des dates similaires ! Et en attendant, nous espérons bien pouvoir profiter de la neige à Chamonix en séjour raquettes du 23 au 30 janvier 2021.

En attendant ces séjours, continuez à être prudents et portez vous bien.

